DLP 26 - 7 - 88143842

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758-2374

Avertissements agricoles



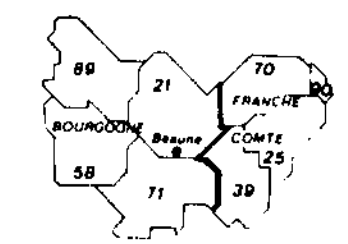
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD · B.P. 194 · 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 150 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3500 28 D



☎ 80.22.19.38

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 19 - 22 Juillet 1988

MAIS : *Pucerons du maïs*

COLZA : *88-89 : Protection insecticide - Désherbage*

M A I S

PUCERONS DU MAIS

Dans l'ensemble, les populations restent très limitées. La présence de pucerons noirs (Rhopalosiphum padi) peut cependant s'observer très localement à un niveau sensible.

Dans les quelques situations concernées, il convient de surveiller l'évolution des populations dans les 15 jours à venir, en particulier en cas d'intervention antipyrale réalisée avec un pyréthrinoïde liquide. Des populations importantes en croissance rapide touchant plus d'une panicule sur deux et avec présence de miellat, pourront justifier une intervention (Pirimor G à 350 g/ha).

C O L Z A

Dans les trois pages suivantes, nous vous présentons nos préconisations concernant la protection insecticide d'automne (mouche du chou, grosse altise et charançon du bourgeon terminal) ainsi que des informations sur le désherbage d'automne de cette culture.

POUR LES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PAR TELEMATIQUE APPELEZ

36.17 Code AVERT

P../..78

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

C O L Z A

RAVAGEURS A L'AUTOMNE ET PROTECTION INSECTICIDE

MOUCHE DU CHOU

LA SITUATION AU COURS DE LA CAMPAGNE 87-88 :

- A l'automne la présence de larves a pu être noté , mais beaucoup moins fréquemment qu'au cours de la campagne précédente. Les parcelles dont la levée a eu lieu à partir du 10-15/9 semis après le 28/8 environ) n'ont pratiquement pas été attaquées. L'effet de la date de semis (ou plus précisement de la date de levée) sur le niveau d'attaque est un fait encore confirmé cette année.

- Au printemps, la situation a été comparable aux années précédentes : présence fréquente de larves en cultures pendant la période du 10-15/5 au 25-30/5.

  Les quelques sondages réalisés ont montré des niveaux d'attaque d'au moins 50 % de pieds attaqués, avec le plus souvent des attaques superficielles.

LES PRECONISATIONS :

- Au niveau des techniques culturales :

  - Lorsque c'est possible, éviter les semis très précoces (qui sont les plus fortement atteints) mais rester dans la période habituellement conseillée pour la région , c'est-à-dire du 28-30/8 au 5-7/9.

  Le respect de cette condition est suffisante pour limiter une attaque.

- Au niveau des traitements insecticides :

  - Dans le cas de semis précoces (du 20 au 25-27/8 environ) utiliser des insecticides microgranulés localisés dans la raie de semis.

    Les spécialités utilisables :

		semis à 34 cm
- CURATER	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 Kg/ha
- COUNTER PLUS	: 33 à 40 g aux 100 m linéaires	10 à 12 Kg/ha
- DELEX	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 Kg/ha
- DELTANET	: 40 g aux 100 m linéaires	12 Kg/ha
- ONCOL 5G	: 30 à 40 g aux 100 m linéaires	9 à 12 Kg/ha

L'efficacité de cette technique est insuffisante en conditions sèches.

- Les traitements insecticides en pulvérisation sont très irréguliers et de ce fait déconseillés.

- Que penser de l'utilisation de microgranulés mélangés à la semence de colza ?

  - Cette technique se développe dans la pratique depuis environ 2 années

    . le peuplement colza obtenu a dans l'ensemble une densité et une vigueur comparable à un semis classique.

    . l'efficacité sur la mouche du chou est apparue comparable à la localisation des microgranulés, dans le cas de fortes attaques au cours de la campagne 1987-88.

  - Par contre :

    . la réalisation pratique contraignante peut être un handicap lorsque les semis doivent être réalisés rapidement.

    . ce type d'utilisation a lieu actuellement en dehors du cadre de l'homologation, et de ce fait il ne bénéficie peut être pas de toutes les garanties nécessaires (quel microgranulé se mélange avec la semence de colza ? Quel réglage du semoir ? Quelles précautions doit prendre l'utilisateur lors de la réalisation pratique ?).

GROSSE ALTISE ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Au cours de la dernière campagne ces 2 ravageurs ont été très peu importants, et ils ont rarement justifié des applications insecticides.

.../...

LES PRECONISATIONS DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE SONT RECONDUITES :

► Utilisation d'un microgranulé localisé dans la raie de semis :

- La protection contre les altises est bonne, mais il faut surveiller les parcelles au moment de la levée si les conditions sont sèches ; dans ce cas une intervention insecticide en pulvérisation peut être nécessaire et elle doit être faite rapidement (morsures dues aux adultes).
- La protection contre le Charançon du bourgeon terminal est insuffisante : elle doit être complétée par une application en pulvérisation en fonction des captures (suivre les Avertissements Agricoles).
- Les spécialités utilisables sont celles citées pour la mouche du chou à la dose faible.

► Utilisation d'un microgranulé mélangé à la semence :

- Au cours des précédentes campagnes l'efficacité vis-à-vis de l'Altise n'a pu être vérifiée.

► Utilisation de traitements en pulvérisation contre les adultes :

- Préférer des spécialités du type pyréthrinoïde
- Les efficacités obtenues sont bonnes. Pour positionner les traitements suivre les Avertissements Agricoles, car selon les années, le nombre d'application nécessaire est très variable.

► Utilisation de traitements en pulvérisation contre les larves d'Altises et de Charançons du bourgeon terminal :

- C'est une solution de rattrapage
- L'efficacité est irrégulière, et la réalisation pratique difficile
- De telles applications ont rarement été justifiées ces dernières années.

DESHERBAGE

LA TECHNIQUE DE BASE RESTE L'UTILISATION DE DESHERBANTS AU SEMIS (soit en pré-semis, soit en post-semis pré-levée de la culture).

POUR LA PROCHAINE CAMPAGNE :

Pas de nouveautés (tableau page 4)

Contre la capselle : confirmation de programmes efficaces et sélectifs :

Pré-semis (incorporation)	psot-semis (jusqu'à 3 jours après)	Post-levée "cotylédons étalés 1ère feuille pointante du colza"
Tréflan 2,0 l. puis	Butisan 1,5 l.	
Dévrinol 2 à 2,2 l. (selon type de sol) puis	Butisan 1,5 l.	
	Butisan 1,5 l. puis	Butisan 1,5 l.

- La réduction ou le fractionnement de la dose de Butisan, améliore la sélectivité.
- Si l'on craint une forte infestation de capselles, il est préférable de choisir le fractionnement du Butisan.
- Le programme Dévrinol Butisan est le plus complet sur géraniums.

*

* *

P79

- Les herbicides utilisables :

	Matière active	Spécialité commerciale	Dose/Ha de spécialité	OBSERVATIONS
PRE - SEMIS	diallate	AVADEX	3,5 à 4 L	. Incorporation immédiate après application . Actif uniquement sur graminées . Dose de 4 L si folle-avoine et repousses céréales
PRE - SEMIS	trifluraline	nombreuses spécialités dont TREFLAN	2,5 L	. Incorporation immédiate après épandage . Actif sur graminées, sauf repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - SEMIS	napropamide	DEVRINOL FL	2,2 à 2,8 L	. Incorporation superficielle dans les 2 jours (sauf si pluies importantes . Actif sur graminées : sauf folle-avoine et repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont GAILLETS, MATRICAIRES . La dose de 2,8 L est une dose maximum à n'utiliser qu'en sol argileux (+ 25 % argile) (risque phytotoxicité sur la culture suivante)
PRE - SEMIS	nitralin + napropamide	ZULAN FULTON	2,5 Kg	. Incorporation superficielle dans les 2 jours . Actif sur graminées : (proche de napropamide) . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES
PRE-SEMIS ou PRE-LEVEE	tébutame	COMODOR	4 à 5 L	. En pré-semis, incorporation uniquement si sol pierreux . Actif sur graminées : 5 L en pré-semis si risque repousses de céréales . Actif sur dicotylédones
PRE - LEVEE	dimétachlore	TERIDOX	2 à 3 L	. Risque de phytotoxicité (surtout en terres légères) utiliser 2 L . Actif sur graminées : sauf folle-avoine, repousses céréales . Actif sur dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
PRE - LEVEE	métazachlore	BUTISAN S	2,5 L	. A n'utiliser qu'en conditions de semis favorables (préparation de sol, date et profondeur de semis). Même dans ces conditions la sélectivité peut être insuffisante. . Utilisation préférable immédiatement après le semis : possible jusqu'à 3 jours après . Très bonne efficacité herbicide . Actif sur graminées sauf repousses céréales et folle-avoine . Actif sur nombreuses dicotylédones : dont MATRICAIRES, CAPSELLES
POST-LEVEE PRECOCE	métazachlore	BUTISAN S	3 L	. A utiliser dès le stade "cotylédons étalés-1ère feuille pointante du colza" . La firme préconise ce type d'application pour les semis en conditions difficiles . Ce type d'utilisation est efficace sur : CAPSELLES